

Pauvreté



La structure propose des prestations d'hygiène et de soins, comme ici de l'ostéopathie avec Anne Balmer et Caroline Christe. PATRICK MARTIN

En 20 ans, le Point d'Eau a vu la précarité s'étendre

Lausanne
La «clientèle» de la fondation créée en 1999 a changé au fil du temps. Les prestations ont été multipliées par sept

Mathieu Signorell

Le Point d'Eau, c'est ce centre d'accueil à l'avenue de Morges, ouvert aux plus précaires pour une douche, une lessive ou des soins à prix très réduits. Devenu une institution, il fête ses 20 ans cette année. Et la demande croît toujours: de 4000 prestations en 1999 à près de 30 000 à l'heure actuelle.

En deux décennies, le Point d'Eau a donc vu sa «clientèle» s'élargir et se transformer. Au début, il était pensé principalement pour les migrants et les marginaux lausannois, mais aussi pour les étudiants, les personnes âgées et d'autres publics. «Nous avons créé cet endroit sur le modèle du Point d'Eau genevois, se souvient sa fondatrice, Christine Landolt. Nous avions pensé en premier lieu aux prestations d'hygiène, mais la demande en prestations de soins a rapidement augmenté.»

À l'ouverture du Point d'Eau, les bénéficiaires venaient principalement d'Amérique du Sud. Ils travaillaient dans l'économie domestique, l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment et l'agriculture. «Puis de toutes les provenances en fonction de ce qui se passe dans le monde», explique Christine Landolt.

Beaucoup d'autochtones

Depuis quelques années, de plus en plus d'«autochtones» passent la porte du Point d'Eau. «Derrière le mot précarité, il y a de nombreuses situations différentes: des migrants, des familles monoparentales, des étudiants, des patrons de petits commerces...»

Désormais le Point d'Eau recherche de nouveaux locaux. Son but: séparer le côté hygiène (douches, buanderie, etc.) du côté soins. L'idée est aussi d'augmenter le nombre de cabinets.

Pas à l'aide sociale

Si la plupart des gens qui passent ici habitent en périphérie et dans le Grand Lausanne, leur profil est souvent le même: des personnes qui gagnent trop pour pouvoir bénéficier des aides sociales et du revenu d'insertion, «mais pas suffisamment pour sortir de la préca-



Christine Landolt
Fondatrice du Point d'Eau

rité», selon les mots de François Chéraz, le directeur du Point d'Eau.



François Chéraz
Directeur du Point d'Eau

Ils gagnent trop pour l'aide sociale, mais pas assez pour sortir de la précarité

«C'est une histoire de seuils, ajoute-t-il. Ces gens mettent alors en place des stratégies d'urgence, en remettant leurs soins préventifs à plus tard, en croyant faire des économies. Beaucoup viennent ensuite nous voir en urgence, alors que ce n'est pas notre vocation et que nous n'avons pas de place pour des urgences.»

40 francs pour le dentiste
Ici, la douche et la lessive coûtent

1 franc. L'ostéopathe, la coiffure, les massages thérapeutiques, la podologie et la médecine chinoise: 5 francs. Le détartrage, c'est 20 francs et les soins dentaires coûtent 40 francs par séance. La Fondation ne compte que 15 employés, qui se partagent 6 équivalents temps plein, 160 bénévoles, dont 100 thérapeutes. «À l'époque, nos prestations étaient gratuites, explique Christine Landolt. C'était une erreur. Les faire payer a permis d'y mettre une valeur et de changer le statut de nos visiteurs. Au lieu d'assistés, ils étaient des patients comme les autres.»

Si le divorce est l'une des principales causes de précarité, les frais de santé y participent également beaucoup, selon les responsables du Point d'Eau. François Chéraz estime à environ 30% la hausse des salaires depuis la création du Point d'Eau. «Mais les primes maladie ont pris 160%. Avec cela, la présence de personnes autochtones a augmenté parmi nos utilisateurs.»

L'État soutient le Point d'Eau avec une subvention de 680 000 francs par an, qui représente les trois quarts du budget. Le reste provient des recherches de dons. Un concert caritatif sera d'ailleurs organisé le 18 décembre à la salle Métropole, précédant un gala au Lausanne Palace le même soir.

Les salaires des soignants vont bientôt grimper

Secteur parapublic
Un accord a enfin été conclu pour appliquer la revalorisation salariale, après des mois de négociations houleuses

Le personnel des EMS, CMS et hôpitaux régionaux vaudois attend de pied ferme les augmentations promises. Ce sera pour 2020. Un accord a enfin été conclu entre les partenaires sociaux afin d'appliquer les dispositions visant à améliorer leurs conditions salariales. Dès 2020 donc, la grille du personnel du secteur sanitaire parapublic (tous les postes, pas uniquement les soignants) s'alignera sur celle de

la Convention collective de l'Hôpital Riviera Chablais, plus favorable. Rappelons que le Conseil d'État avait entériné au mois de mai cette revalorisation salariale, s'engageant à participer à hauteur de 13 millions de francs. Les premières augmentations auraient dû prendre effet en septembre dernier. Mais les faitières patronales des hôpitaux de la FHV, des soins à domicile et des EMS ont peiné à s'entendre. Les négociations se sont enlisées, faisant perdre patience au personnel qui a manifesté le 5 novembre dernier. Entre-temps, la conseillère d'État Rebecca Ruiz a décidé d'intervenir. Des représentants de son Département de la santé et de l'ac-

«Je suis extrêmement satisfaite»

Rebecca Ruiz
Conseillère d'État

tion sociale ont accompagné les discussions entre les parties en qualité de médiateurs.

Au final, le Canton prendra à sa charge les charges sociales (2,6 millions) liées à la bascule de grille salariale, en plus des 13 millions qu'il s'était déjà engagé à payer. Les différentes institutions concernées participent, quant à elles, à hauteur de 4,4 millions.

Le Conseil d'État salue un accord qui valorise «des professions majoritairement féminines et indispensables au système de soins et à l'accompagnement» et «réduit les écarts de rémunérations entre les secteurs public et parapublic de la santé».

«Je suis extrêmement satisfaite que les partenaires sociaux soient enfin parvenus à un accord, réagit Rebecca Ruiz. C'est une revalorisation attendue des salariés concernés.»

Les syndicats, prudents, ont décidé de maintenir leur préavis de grève du 5 décembre jusqu'à la signature officielle dudit accord par les faitières patronales. **Marie Nicollier**

Peine confirmée pour la mère au Beretta

Le Tribunal cantonal confirme les 8 ans ferme infligés à la sexagénaire qui avait tiré sur sa fille en 2017 à Lausanne

En se rendant devant les juges de la Cour d'appel pénale, la propriétaire d'un immeuble avenue Vinet qui avait tiré plusieurs balles sur sa fille de 27 ans en juin 2017 espérait une réduction de peine. Son avocat plaidait la tentative de meurtre, moins lourde pénalement que la tentative d'assassinat pour laquelle cette Italienne avait pris 8 ans ferme.

Les magistrats de l'Hermitage ont estimé que le jugement rendu en juin dernier par le Tribunal criminel de Lausanne était adéquat

compte tenu de la gravité de la faute, atténuée par une responsabilité moyennement diminuée en raison de troubles psychiques. Ils ont rejeté l'appel, tout comme l'appel joint de la procureure, Ximena Paola Manriquez. Le Ministère public estimait la peine prononcée insuffisante et réclamait 10 ans de prison.

Les conséquences de ce geste infanticide, dont les motivations n'ont jamais été véritablement tirées au clair, sont lourdes. La victime est restée paraplégique consécutivement à ses blessures.

Avocat de la condamnée, Fabien Mingard annonce son intention de recourir au Tribunal fédéral. Il maintient que la tentative de meurtre doit être retenue et la peine réduite. **F.W.D.M.**

Le Venoge Festival s'épanouira à Cossonay

Une dernière édition aura toutefois encore lieu à Penthalaz en août prochain

La 25^e édition du Venoge Festival, qui s'est déroulée en août dernier sur les bords de la rivière du même nom, aurait dû être la dernière sur son site historique de Penthalaz. Le festival a toutefois annoncé jeudi qu'il y aura une supplémentaire, du 19 au 23 août prochain. Le temps de préparer un déménagement annoncé depuis un certain temps et rendu nécessaire par les nuisances croissantes pour les riverains.

Ce déménagement se fera à Cossonay, dès août 2021. En se déplaçant de quelques kilomètres, l'autoproclamé «plus grand open air musical du Gros-de-Vaud» quittera donc son district pour rejoindre celui de Morges. «Ce devrait être le principal problème à régler, rigole

Greg Fischer, le président du comité d'organisation. Même si notre but premier était de trouver un nouveau site à Penthalaz, nous sommes très contents de cette solution qui nous permettra de rester proches de la Venoge. En plus, nous avons été accueillis là-bas avec enthousiasme.»

Le président confirme au passage l'information de nos confères du journal «La Côte», comme quoi le lieu retenu de district sera la zone sportive En Marche. Un endroit où le club de football local avait organisé dans les années 90 trois éditions d'un festival de musique open air.

Le festival, qui dévoilera de premiers noms d'artistes à mi-décembre, proposera quinze jours plus tôt des billets et abonnements à prix cassés à l'occasion du Black Friday. Les festivaliers intéressés devront surveiller le site du festival le 29 novembre dès 7 h du matin. **S.MR**

Économie

Trois entreprises du canton honorées

Trois entreprises vaudoises dont le rayonnement dépasse les frontières du canton ont décroché les Prix Vaudois des entreprises internationales (PVEI) lors de sa 6^e édition: SCHOTT Suisse SA, à Yverdon, active dans l'usinage de verres optiques, Plumetaz, à Bex, spécialisée dans les équipements de pose de câbles télécoms et énergie, ainsi que la Fromagerie Le Maréchal, à Granges-Marnand, entreprise familiale novatrice. **J.-M.C.**

Le chiffre

35

C'est, en pour-cent, la proportion d'étudiants qui habitaient à l'étranger avant de commencer leurs études à l'Université de Lausanne et de l'EPFL. Cela ressort de l'Annuaire statistique de l'État de Vaud. En 2017, ces deux hautes écoles universitaires comptaient 25 417 étudiants, dont 8 941 résidaient à l'étranger auparavant. M.SL

Conseil d'État

Solidarités soutient la candidature de la Grève du climat

Le parti Solidarités soutient le futur candidat au Conseil d'État issu de la Grève du climat. L'élection complémentaire pour la succession de Jacqueline de Quattro se tient le 9 février. Le nom du gréviste candidat tiré au sort par ses camarades sera connu le 23 décembre. Solidarités indique que «l'élection tacite d'une candidate (ndlr: la PLR Christelle Luisier), membre d'un parti pour lequel l'avenir de notre planète et la dignité humaine ne représenteront jamais une priorité, n'est ni souhaitable ni acceptable». **J.C.**

JOJ

La cérémonie d'ouverture affiche complet

Les 9000 sésames de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de la jeunesse, programmée le 9 janvier à la Vaudoise aréna, ont tous été vendus hier en une à deux heures sur la billetterie en ligne de la manifestation. Ils coûtaient de 59 à 99 fr. et 20.20 fr. par enfant accompagné. Le spectacle en sept tableaux, intitulé «Home», sera retransmis en direct sur la RTS. La billetterie a démarré hier, aussi pour obtenir des entrées gratuites pour les compétitions en intérieur. La plupart d'entre elles n'étaient pas épuisées. **J.C.**